



Projet Mutualisons ! Samen Bouwen

(AlternativesMut')

« Emergence d'une identité commune aux alternatives bruxelloises »

Note de synthèse n° 1 – octobre 2018



Table des matières

Introduction	3
La définition retenue au départ – Porter clairement une transformation radicale pour les structures de la société	3
Les apports d’une revue de littérature – Une boîte à outils pour consolider et préciser	4
Les apports du terrain – Une importance du statut, la confirmation des valeurs mais aucun alignement coordonné	4
Les expériences des partenaires de la recherche	4
Entretiens avec des personnes ressources	5
Mise en débat collectif (Débat mouvant)	6
Synthèse	7
Vers un ensemble de critères ?	7
Le projet – le quoi et le pourquoi	8
Le statut – le comment	8
Le public – avec qui et pour qui	8
Conclusion	9
Perspectives	Erreur ! Signet non défini.

Introduction

Le jalon 0 du projet vise à explorer l'existence d'une identité commune entre les alternatives bruxelloises. La justification de cette activité de recherche dans le cadre du projet est fondée sur les travaux de Defourny et Develtere (1999). Ces derniers argumentent en effet qu'au départ de toute expérience collective et de coopération, se conjuguent deux conditions : une condition de nécessité et une condition d'identité ou d'appartenance à un collectif. Ces deux conditions orientent les deux grandes directions que prend le projet : la nécessité de collaborer pour augmenter l'impact et réduire les fragilités de chaque alternative (les mutualisations concrètes et formelles) et les fondements de valeurs à la source de ces coopérations (l'émergence d'une identité commune).

Cette note de synthèse a pour objectif de faire le bilan des avancées en termes de contenu sur la question de l'émergence de cette identité commune (livrable jalon 0 au jalon 1, pour rappel cette note sera mise à jour au terme de chaque jalon). Cette question a jusqu'à présent été abordée au travers de la question suivante : qu'est-ce qu'une alternative ? Alors que le terme « alternative » est en débat depuis la phase de construction du projet, il est nécessaire de poser un cadre, afin de déterminer avec qui nous allons poser les bases de la construction des futures coopérations formelles entre alternatives. Il est nécessaire de clarifier ce que nous entendons par ce terme et ce que nous donnons comme sens à ce mot *pour le moment*. À cet égard, plusieurs activités ont été menées dans le cadre des premiers mois de recherche afin d'apporter des éléments de réponse : la revue de littérature, les échanges entre les partenaires du projet, les activités/ateliers avec les co-chercheurs, les rencontres visant la création du comité de pilotage.

Afin de rendre le cheminement intellectuel le plus clair possible, nous développons les éléments de réponse par ordre chronologique.

La définition retenue au départ – Porter clairement une transformation radicale pour les structures de la société

Au moment de rendre le dossier de demande de financement, nous avons proposé un terme plus « précis », à savoir celui d'*alternative transformatrice radicale*. Cet ensemble de termes avait pour but de focaliser l'attention de la recherche sur des projets à visée transformatrice pour la société, et donc pour la ville de Bruxelles, et qui portent de la radicalité, c'est-à-dire un projet qui a priori ne se fonde pas dans les structures du système dominant. En termes de développement, ces projets seraient donc actifs en marge des structures dominantes, au sein de niches d'innovation radicale.

D'une certaine façon, on peut donc dire que la première porte d'entrée pour définir les alternatives bruxelloises serait celle du projet porté. On pourrait tout à fait considérer qu'il s'agirait là du **premier critère** pour entrer dans l'écosystème des alternatives bruxelloises : au minimum, il faut *porter un projet de transformation des structures de la société* et dans notre cas une transformation (d'une partie) des structures qui organisent la vie et l'organisation sociale de Bruxelles ; mécaniquement, une **proposition concrète** devrait accompagner ce projet, une *expérimentation* de quelque chose de différent.

Par ailleurs, en filigrane de cet ensemble de termes, il y a évidemment un lien avec l'idée de construire une autre société, **plus durable et plus résiliente**. On sait bien que ces deux termes sont des notions très générales, englobantes, et qui parfois même sont confondues. Pour autant, cela permet de préciser davantage le projet ou l'expérimentation dont il est question : ce projet doit, tout en proposant une transformation de la société, proposer une façon d'améliorer la durabilité et/ou la résilience de la ville. Il s'agit d'une question de point de vue – donc d'une question normative – mais on peut dire que dans le cadre du projet, nous n'étudierons pas des projets de transformation radicale qui n'amélioreraient pas la durabilité et la résilience de la ville (par exemple, des voitures au bio fuel, produit au Brésil avec des plantes OGM).

Les apports d'une revue de littérature – Une boîte à outils pour consolider et préciser

Une des activités qui a permis d'enrichir les contours de la notion d'alternative en tant qu'objet de notre recherche, est bien évidemment la revue de littérature. Nous ne reprenons pas ici l'ensemble des éléments qui la constituent, celle-ci étant disponible par ailleurs et toujours en cours de consolidation. Il convient de signaler que cette revue de littérature a permis de proposer un certain nombre de définitions et d'attributs visant à préciser la notion d'alternative. Relativement exhaustive au sein du courant d'analyse de la théorie de la transition et du champ de l'économie sociale, cette revue de littérature a été discutée entre les co-chercheurs, qui ont alors pointé l'attention sur plusieurs éléments de définition qui semblent les plus appropriés à l'objet de recherche.

Les différentes notions utilisées dans la littérature apportent un élément important pour nous aider à préciser le projet porté. En effet, la dimension innovante est présente dans la plupart des définitions des notions utilisées. Ainsi, le projet, en tant que proposition de transformation est de ce fait innovant ; les alternatives, pour être considérées comme telles devraient porter une nouvelle technologie ou de nouvelles pratiques sociales. Cette notion d'innovation sociale implique que le système à transformer est verrouillé et qu'il est possible, via les expérimentations, de le changer et de comprendre comment on peut le changer, de comprendre ce qui empêche des diffusions larges.

Ensuite, plusieurs éléments ont été retenus par les co-chercheurs du noyau du projet et qui pourraient préciser davantage la définition des alternatives. Le premier est le fait de proposer des expérimentations à caractère systémique et multi-acteurs, essentiellement issus de la société civile (cf. *bounded sociotechnical experiment* dans les *transitions studies*, initiatives citoyennes ou associations en économie sociale). Ce type d'acteur pourrait même être réduit ou précisé par le terme d'activistes qui créent des niches vertes et démocratiques. On retrouve ici l'idée de radicalité, mais on ne dit rien encore du statut de ces citoyens activistes, même si l'accent est mis sur les communautés locales ou encore les mouvements citoyens écologistes (cf. *grassroots experiments*). Enfin, la notion d'apprentissage social est vue comme un objectif majeur des projets d'expérimentation portés par les alternatives : il s'agit d'expérimenter et d'apprendre comment trouver de nouvelles façons de répondre aux besoins sociétaux (cf. *transition experiment*, cf. définition des acteurs de l'économie sociale).

Ainsi, en conjuguant le premier critère à ces éléments, on peut y ajouter d'autres critères pour entrer dans l'écosystème des alternatives bruxelloises. Le **deuxième critère** serait donc le **caractère systémique** du projet porté et le **troisième critère** la dimension multi-acteurs ou encore le **caractère plutôt collectif**. Enfin, un **quatrième critère** serait le suivant : le projet porté devrait proposer une autre façon de **remplir un besoin sociétal** mais en répondant à un certain nombre de principes, qui apportent encore des précisions : la recherche d'une fonction sociale plutôt que d'une rente, un engagement idéologique, la propriété collective, le bénévolat ou le financement subsidié ou encore les échanges mutuels.

Les apports du terrain – Une importance du statut, la confirmation des valeurs mais aucun alignement coordonné

Bien évidemment, dans le cadre d'une recherche action comme celle qui est menée, les apports du terrain à la recherche sont absolument nécessaires afin de délimiter l'objet de recherche. Deux types d'activités et angle d'attaque ont été mis en œuvre : 1/ Partir des expériences de terrain des trois partenaires de la recherche ; 2/ Mettre en débat la notion avec d'autres acteurs de terrain, de façon individuelle ou collective.

Les expériences des partenaires de la recherche

Une discussion de quelques heures menée par le partenaire IGEAT a permis de faire émerger les points de vue des trois acteurs de terrain financés par le projet. Dans ce cadre, on a pu également remarquer

que les trois acteurs sont plus ou moins d'accord sur la notion d'alternative. Ce qui fait leur trait commun, c'est l'opposition au système dominant. La vision systémique est ici très importante.

« La vision du Réseau Transition c'est que tous les problèmes que nous observons sont liés au fonctionnement particulier d'un système. Ainsi, nous reconnaissons les initiatives qui portent des questions globales de manière globale, mais à partir de préoccupations locales. En gros, changer le monde, c'est la motivation principale ; nous travaillons avec une vision que les solutions sont plurielles même si elles entraînent toutes une relocalisation de l'économie ».

« Pour Dewey ASBL, notre projet est de lutter contre la concentration de l'information et de la communication. L'idée est de porter un projet global rassemblant des projets plus localisés. On vise ainsi à soutenir l'information locale citoyenne. Une dimension forte de notre projet c'est de se baser sur la participation et l'action citoyennes ».

« Au niveau de Financité, on se considère comme alternatif car notre proposition s'oppose au fonctionnement dominant de la sphère économique et financière. Nous portons la question de la nécessité d'un changement de paradigme : ce sont des objectifs sociétaux qui guident la finance, et non l'inverse. Aussi, à l'origine, le combat s'inscrit dans un combat plus politique, pour les droits universels et d'inclusion sociale, pour ceux qui n'ont pas d'épargne ».

Dans ces trois citations, on voit bien apparaître le **critère de projet d'opposition au système dominant** (capitaliste, généralement mis en œuvre par les Etats), qui est plus ou moins nommé et pointé de façon précise, soit de façon générale, soit dans le cadre d'un secteur particulier. Un **deuxième élément** apparaît et rejoint ce qui est dans la littérature, la **notion d'expérimentation**. Chacun des trois acteurs a (ou est en train de) expérimenté, testé des solutions aux problèmes qu'ils pointent. La notion d'action concrète est importante, voire nécessaire dans cette notion d'alternative. Il ne s'agit pas de proposition théorique mais de la mise en œuvre expérimentale de façon de faire. Ainsi, pour être une alternative, rester dans le discours symbolique n'est pas suffisant. Comme **troisième élément**, cette **façon de faire** est également considérée comme **nécessairement inclusive, participative** ; il s'agit de faire « avec les gens ». Enfin, un **quatrième élément** apparaît, qui est plus « original » par rapport aux dimensions présentes dans la littérature : le rapport aux institutions publiques et politiques. Il y aurait une tendance des alternatives de faire **en-dehors des institutions existantes**, de mettre en place un mouvement citoyen et inter-associatif, décentralisé grâce à la participation du plus grand nombre. Pour autant, une attention est portée sur le pilotage de cette participation : les alternatives qui seraient exclusivement pilotées en top down ne pourraient pas être considérées comme telles.

Entretiens avec des personnes ressources

Dans le cadre de la constitution d'un comité de pilotage pour le projet, un certain nombre d'acteurs ont été rencontrés. Ces acteurs sont actifs dans des secteurs différents mais ils ont été rencontrés pour leur vision assez complète de leurs secteurs respectifs. Ces rencontres étaient l'occasion de présenter le projet et ses objectifs, mais aussi de lever un certain nombre d'informations sur la notion d'alternative. Assez simplement, la question leur a été posée comme suit : « en quoi considérez-vous votre action/votre façon de faire comme une alternative au système ». Voici les réponses qui ont pu être récoltées :

« Etre une alternative, c'est vivre un engagement concret pour changer le système alimentaire, mais il n'y a pas de recette miracle... »

« Le RABAD rassemble les acteurs de l'alimentation durable à Bruxelles. Difficile de dire si tous les membres sont ou se considèrent comme des alternatives. En tout cas, l'alimentation durable ça ne veut pas dire grand-chose. Le réseau se donne plutôt pour vocation de mettre les acteurs de l'AD en relation et de permettre à des projets innovants de se réaliser à partir de ces rencontres »

« Le modèle qui est défendu par les maisons médicales est celui de « changer le système de soins de santé ». Notre façon de faire est un moyen d'y arriver ; c'est lié à ce que nous faisons (une médecine pluridisciplinaire) et comment nous le faisons (autogestion) »

« IEB ne se retrouve pas dans le terme alternative mais plus dans celui de « contre-pouvoir », « empêqueur de tourner en rond », « critique constructive ».

« Les critères pour être une alternative seraient : mode d'organisation et répartition du pouvoir (horizontal/vertical, autre ?), le degré d'institutionnalisation (perte de militantisme), la question de l'obtention des subsides et des salaires qui implique une tension puisqu'on demande à des salariés qui dépendent de subsides de critiquer le pouvoir subsidiant (« cracher dans la soupe »), le risque de récupération, le public cible et la façon dont on adresse le projet et à qui ?, la façon dont on informe et dont est publié le projet, la rotation du pouvoir au sein de l'alternative »

« Le Bral est une alternative car dans la défense de l'environnement, nous prenons également en compte la justice sociale et l'économie, ce qui est rare dans les mouvements écologistes. Nous réfléchissons et créons des alternatives au marché libre (mise en commun, hors du privé et du public). Nous recherchons l'innovation aussi dans le « comment », avec un fonctionnement assez horizontal et d'implication des membres »

« La coordination des écoles de devoirs était une alternative à ses débuts mais ne l'est plus depuis qu'elle s'est institutionnalisée. Au début, c'était une alternative à mi-chemin entre écoles et familles qui devait disparaître suite à une évolution des écoles. Or l'école n'a pas évolué et actuellement malgré un boum des EDD, la demande dépasse de loin les EDD existantes »

« Zéro waste ne se définit pas comme une alternative en tant que tel mais plutôt comme un appui, un soutien à un mode de vie alternatif. L'association Zero Waste est, elle, moins alternative car plus conforme au tissu associatif existant. Mais on pourrait se dire alternatif car on est loin d'être majoritaire dans les modes de consommation, loin d'être la norme. On est plus dans la sensibilisation même si avec le temps on pourrait se lancer plus dans les actions ».

On peut ici relever quelques éléments qui apparaissent en confirmation de certains éléments de la littérature, comme la volonté de changer un système particulier – le système alimentaire, le système des soins de santé par exemple. Pour autant, on remarque que le terme pris « tout seul » n'engendre pas de cohésion vis-à-vis de ce qu'il peut vouloir dire ou représenter pour les acteurs interrogés. Pour autant, les projets se reconnaissent partiellement tous dans le terme, sauf lorsqu'ils s'en excluent pour une raison qui leur semble valable. Ainsi, par exemple, rester dans la sensibilisation ne permet pas d'être qualifié d'alternative pour l'association Zéro Waste ; ou encore, une institutionnalisation fait passer une alternative vers du non alternatif, même si le projet ne change pas. Cela pose une série de questions intéressantes : Quels sont les modes d'organisation sociale qui rendent une alternative crédible ? Ensuite, comment une alternative sociétale s'institutionnalise-t-elle ou se structure-t-elle ? Cette structuration est-elle synonyme de normalisation/conventionnalisation ou, justement, d'augmentation d'impact et de mise à l'échelle ? On sait par exemple qu'en économie sociale, le passage d'une association de fait à une structure juridique est synonyme de mise à l'échelle ; qui plus est lorsqu'un passage en coopérative acte une entrée en/dans l'économie.

Enfin, l'échec et le fait d'exister depuis longtemps tend à faire dire aux acteurs qu'ils ne sont plus du tout alternatif : la notion de temporalité est ici couplée à celle de la nouveauté, qu'il ne faut pourtant pas confondre avec celle d'innovation. Enfin, on voit apparaître des critères d'entrée dans la définition d'alternative au niveau du *comment* le projet est mené : participation, public cible, etc.

Mise en débat collectif (Débat mouvant)

Lors de la soirée participative de lancement « public » du projet, la notion d'alternative a été mise en discussion dans le cadre d'un débat mouvant. L'objectif de ce genre d'exercice n'est pas de discuter en profondeur de la notion, mais plutôt de faire un coup de sonde sur les éléments décrits plus hauts et

qui participent à définir la notion. Le débat s'est déroulé en mode « binaire », chacun des participants étant invité à se positionner sur un axe imaginaire entre une position « d'accord » et une position « pas d'accord ». Les premiers critères ont été proposés par les partenaires financés de la recherche ; dans une deuxième partie du débat, les participants étaient invités à proposer eux-mêmes des critères de définition des alternatives

Le premier enseignement de ce débat est le suivant : au vu des participants (un groupe assez hétérogène), il n'y a pas vraiment d'accord sur les attributs d'une alternative. Lors du débat, tous ne se définissaient pas comme tel, alors qu'a priori leur présence les fait rentrer dans l'écosystème des alternatives. Il est donc intéressant de relever que tous ne se reconnaissent pas sous la bannière alternative, qui n'apparaît donc pas comme un terme identitaire naturellement rassembleur. Il serait, en outre, selon certains acteurs, trop vague. Dans ce cadre, des éléments tels que la temporalité ou le fait de proposer quelque chose de nouveau (innovant ?) ajoutent de l'ambiguïté dans la définition : une histoire longue (par exemple Oxfam ou même Financité) ne pourrait-elle plus prétendre à porter une alternative ?

Pour autant, certaines questions ont suscité davantage d'accord de la part d'une majorité de l'ensemble des acteurs présents. Notamment, une alternative doit se situer en dehors des flux de l'économie capitaliste, doit être participative même si pas forcément collective, doit être transparente, mais pas forcément rentable. Enfin, ce qui fait accord, ce sont les impacts nécessaires sur le développement durable, le fait de se détacher de la norme actuelle mais également d'avoir l'ambition de devenir la nouvelle façon de faire, et donc la nouvelle norme, quitte à disparaître en tant qu'organisation.

Synthèse

Au regard de ces éléments, il apparaît compliqué, voire non pertinent, de proposer une définition arrêtée des alternatives bruxelloise. D'une part, la littérature ne propose pas une seule voie, mais tend à montrer une multitude de notions permettant de dresser les contours de cet objet de recherche. D'autre part, les alternatives de terrain elles-mêmes ne développent pas une définition coordonnée ou similaire selon leurs différents contextes d'action.

On ne se risquerait pas à grand-chose en affirmant cependant que dans le contexte du projet, les deux éléments suivants seraient au moins à retenir. Pour être considéré comme une alternative, il convient de mettre en œuvre :

- « **une activité concrète** » : répondre à des besoins sociaux réels en RBC et satisfaire une forme d'intérêt commun (qui ne peut pas se résumer à une somme d'intérêts particuliers), c'est-à-dire avoir un « impact positif » ou à tout le moins en avoir l'intention et les moyens de créer cet impact (« expérimentation ») ;
- « **visant à construire une forme de viabilité et de résilience pour la ville** », c'est-à-dire mettre en place un mode de fonctionnement compatible avec la préservation de rapports sociaux harmonieux et entre l'être humain et son environnement (« durabilité »).

Néanmoins, il semble également pertinent de relever un ensemble plus important de dimensions/critères qui permettraient de dessiner les contours de ce mouvement protéiforme.

Vers un ensemble de critères ?

Une première porte d'entrée d'analyse a été de relever un certain nombre de critères de contenu permettant de dessiner le contour d'une alternative. En fonction des activités réalisées, une liste de critères a été établie, à partir des contenus qui ont émergés. Il a ensuite été choisi de discriminer ces critères selon trois catégories/dimensions et de les représenter comme les contours d'un périmètre reprenant le « quoi », le « comment » et le « public ».

Tableau 1 Critères de définition d'une alternative bruxelloise

Critères

But - objectif / Comment / Public ?

Objectif d'innovation, de changement sociétal	But/objectif
Domaine d'activités	But/objectif
Indépendance	Comment
Propagation	But/objectif
Mode d'organisation interne	Comment
Stratégie de réappropriation par le public	Public
Origine « citoyenne »	Public
Transparence	Comment
Réflexivité – reporting (remise en questions)	Comment
Rapport au capitalisme et au « système »	But/objectif
Taille et champ d'action	Comment
Caractère durable	Comment
Gratuité – non marchand	Comment
Réponse concrète à des besoins sociétaux	But/objectif
Pérennité/viabilité de l'alternative	Comment

Le projet – le quoi et le pourquoi

Le projet et son caractère **non/anti-capitaliste** semble être une information nécessaire à prendre en compte. En outre, le projet doit se caractériser par une **ambition transformatrice** (changement sociétal) à visée systémique par rapport au fonctionnement du système dans son ensemble ou d'un secteur en particulier au sein du système capitaliste ; il faut donc que ce projet soit **concret**, soit **en expérimentation**. Il doit également rendre **durable** quelque chose qui ne l'était pas, avoir un **impact** positif (propagation) sur la durabilité de la ville et de la société en proposant une nouvelle façon, plus soutenable de répondre à un besoin sociétal au sein d'un secteur d'activités.

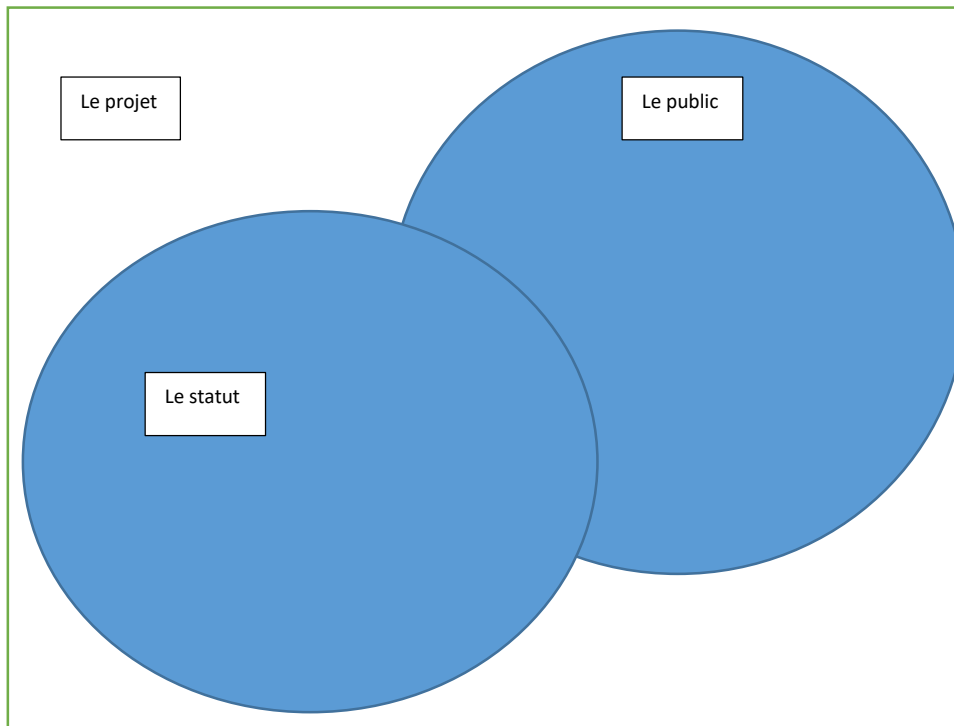
Le statut – le comment

La question du comment est probablement la plus épineuse pour tenter de définir un ensemble cohérent. En effet, il n'y a pas de tendance marquée. Le statut des projets est en quelque sorte non déterminé, et chacune des alternatives concernées peut se situer sur un axe entre « aucun statut » et « entreprise économique ». Lorsque le projet détient un statut ou une **structure juridique**, il est important de se demander de quelles valeurs sont constituées ces structures juridiques et comment elles sont traduites dans le **mode d'organisation**. Une structure juridique ne semble pas meilleure en soi, même si nombreux sont les acteurs qui participent à défendre les principes de **l'entreprise coopérative**. En tout état de cause, il est important d'affirmer que l'objet social du projet **ne peut pas être un objectif d'enrichissement (lien avec le caractère anticapitaliste du projet)**, même s'il peut s'agir d'un projet entrepreneurial consistant à créer un ou plusieurs emplois. A cet égard, un principe de **transparence** apparaît comme important, ainsi que celui de la taille. **L'indépendance** et la réflexivité par rapport au projet sont également des caractéristiques du comment.

Le public – avec qui et pour qui

Enfin, la question du public apparaît aussi assez nettement dans les échanges de co-construction avec les acteurs de terrain. Il semble nécessaire, pour être une alternative, de s'ouvrir à la participation des gens, du public, des bénéficiaires, même s'il n'y a pas d'accord sur le fait que les projets doivent être collectifs. Le fonctionnement **participatif, horizontal, inclusif** semble très prégnant, en tout cas dans l'intention, tant au niveau des acteurs que de la littérature. On touche ici à la notion **d'accessibilité** et de **réappropriation** des projets par les publics concernés.

Figure 1 Les dimensions et contours des alternatives bruxelloises



Conclusion

Les éléments contenus dans cette première note de synthèse permettent de dresser des pistes de réflexion plus précises. La notion d'alternative demeure moins floue. Nous pourrions plutôt la considérer comme englobant un certain nombre d'aspects. Pour autant nous n'avons pas tranché ou choisi concrètement les aspects à retenir comme exclusifs. Nous restons donc à ce stade dans une démarche très ouverte sur les publics et acteurs que nous considérons comme des alternatives.

Ce constat demeure en débat entre les quatre partenaires de la recherche. Pour certains, il faudrait trancher davantage ; pour d'autres, une définition plus ouverte offre davantage d'avantages et présente moins de conceptions « de principes ». Nous pouvons relever ici ce qui serait les risques et les opportunités de conserver une approche plus ouverte plutôt qu'une approche plus excluante.

Au niveau des *risques*, nous relevons :

- rester flou, dans l'exploration de la notion, sans définir de limites claires, peut nuire à la réception de notre message et la clarté du projet ;
- des conflits pourraient advenir dans le cadre des mutualisations concrètes si des acteurs trop différents sont autour de la table ;
- la frontière entre économie sociale et social business/entrepreneurs sociaux apparaît comme cruciale pour certains membres du consortium, il serait intéressant de proposer pour une fois de « trancher » ;

Au niveau des *opportunités*, nous relevons :

- une notion plus englobante permet une convergence plus grande entre des acteurs différents et apparaît logique par rapport à l'idée de coopération ;
- par conséquent, la capacité à inclure des publics plus larges est davantage garantie pour la suite du projet ;
- trouver le(s) dénominateur(s) commun(s) et convergence apparaît comme plus stratégique que de déterminer les divergences ;

- les acteurs de terrains ne semblent pas revendiquer de faire partie d'un ensemble hyper déterminé par des façons de faire auxquelles il faudrait se conformer ;
- en vertu de quoi pourrions-nous porter un jugement « normatif » ce qui fait qu'une alternative est plus alternative qu'une autre (l'une peut être parfaite mais n'entraîner avec elle qu'un public réduit, l'autre peut être imparfaite mais embarqué un nombre plus important de publics. Laquelle des deux opère un changement d'échelle pour la transformation de la société ?)